

Le non-respect des obligations extraterritoriales de la France en matière de droit à l'éducation à travers son investissement dans Bridge International Academies

Le non-respect des obligations extraterritoriales de la France en matière de droit à l'éducation à travers son investissement dans Bridge International Academies

Soumission adressée au Comité des droits économiques, sociaux et culturels

Mars 2020



Vous trouverez le rapport : [Ici](#)

Prochaines étapes :

- La pré-session durant laquelle la France sera examinée par le Comité en amont de l'examen final aura lieu mardi prochain, le 10 mars. La Coalition Education et Solidarité Laïque seront en mesure de participer à distance à la pré-session pour porter notre message commun.

Nous vous invitons également à vous mobiliser durant cette matinée sur les réseaux sociaux !

- La liste des points finaux qui seront soulevés par le Comité auprès de la France durant son examen sera disponible environ 10 jours après la pré-session. Nous vous tiendrons informés des résultats et continuerons à coordonner la mobilisation après cela.